

Loi "Form pro-apprentissage-assurance chômage": ouverture de la concertation à l'Elysée

La concertation autour de la future loi "Formation professionnelle-apprentissage- assurance chômage" s'est ouverte la semaine dernière à l'Elysée où ont été reçus les dirigeants des organisations syndicales et patronales.

L'UNSA, en la personne de Luc Bérille, secrétaire général, a été auditionné, le 13 octobre, par le secrétaire général de l'Elysée, Alexis Kohler.

L'UNSA est évidemment favorable à tout dispositif susceptible de renforcer la sécurisation des parcours professionnels et l'insertion dans l'emploi.

Concernant la formation professionnelle, qui devrait faire l'objet d'une négociation nationale interprofessionnelle entre les partenaires sociaux représentatifs dans ce trimestre, la priorité pour l'UNSA est au renforcement de l'accompagnement et du conseil afin que les droits deviennent effectifs pour chacun(e).

En matière d'apprentissage, nous revendiquons la mise en place d'un contrat unique d'alternance sécurisé.

Quant à la future assurance chômage, l'UNSA est favorable à son extension pour couvrir les aléas des changements de statuts travailleurs indépendants/salariés générés par la nouvelle économie.

Pour autant, elle sera très vigilante pour éviter, et un changement de nature de l'assurance chômage qui en ferait un appendice d'Etat, et une extension inconsidérée qui pourrait aboutir à menacer à la fois la hauteur des prestations chômage et leur durée de versement.

Affaire à suivre dès cette semaine avec une rencontre avec le Premier Ministre, prévue pour l'UNSA le 19 octobre.

Le 10 octobre, une mobilisation significative et réussie !

L'UNSA Fonction Publique a constaté que les agents publics ont répondu massivement à l'appel des 9 organisations syndicales unies.

Partout, dans tout le pays, les manifestations ont rassemblé des agents publics en grand nombre pour demander, entre autres, une amélioration de leur pouvoir d'achat : plus de 35 000 à Paris, près de 300 000 sur tout le territoire.

Les agents ont exprimé un fort malaise face aux décisions du gouvernement et un besoin de reconnaissance indispensable pour qu'un lien de confiance soit rétabli suite à la succession d'annonces négatives du gouvernement.

L'UNSA Fonction Publique estime que la balle est dans le camp du gouvernement qui devra en tenir compte.

Pour en savoir plus :

<http://www.unsa-fp.org/>

Pétitions « Carrière et rémunérations des agents publics » : Déjà plus de 21 000 signatures, on continue !

Au 11 octobre, 20 574 agents signataires demandaient au Président de la République de respecter les engagements de l'Etat en matière de rémunération et de pouvoir d'achat.

Le 12 octobre, l'UNSA Fonction Publique a remis au Premier Ministre une première vague de signatures avant le rendez-vous salarial du 16 octobre.
Elle rappelle sa volonté de voir le pouvoir d'achat progresser effectivement.

L'UNSA Fonction Publique poursuit sa campagne. Ce sont des revendications justes. L'Etat, les collectivités et les établissements de santé doivent reconnaître l'engagement des agents publics, acteurs de la société.

L'UNSA Fonction Publique appelle tous les agents des trois versants de la Fonction publique à rejoindre les 20 574 premiers signataires.

Pour signer la pétition : <http://www.unsa-fp.org/?Petition-Salaires-et-carrieres>

L'UNSA aux rencontres du dialogue social de Suresnes

L'UNSA était présente aux 5èmes rencontres du dialogue social organisées par la Ville de Suresnes, le 12 octobre, sous le haut patronage du bureau de l'OIT pour la France.

Au menu de cet événement, cette année : "En marche vers une révolution du travail ? Renouveau ou enterrement du dialogue social ?".

Parmi les nombreuses tables rondes qui ont émaillé la journée, Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA, a participé à un "duel" avec Agnès Verdier-Molinié, directrice de l'IFRAP, sur le thème : les syndicats d'employeurs et de salariés sont-ils les fossoyeurs du dialogue social ?

Congrès de l'UNSA-UPCASSE : élection d'un nouveau secrétaire général

Le congrès de l'UNSA-UPCASSE (Union Professionnelle des CadreS des Services), syndicat de la fédération de l'UNSA Développement Durable, s'est déroulé à Paris les 28 et 29 septembre 2017.

Robert Baylocq, après plusieurs mandats, a passé le relais à Patrick Rogeon.

Luc Farré, secrétaire général de l'UNSA Fonction Publique, est intervenu pour porter un message de l'UNSA à tous les congressistes.

Pour en Savoir Plus :

<http://unsa-developpement-durable.fr/index.php/syndicats-affilies-a-l-unsa-developpement-durable>

UNSA DCNS devient UNSA Industries navales

L'UNSA DCNS tenait son Conseil National les 10, 11 et 12 octobre à Toulon.

A l'invitation de Michel Bienfait, secrétaire général, Florence Dodin y a représenté l'UNSA.

L'occasion de faire le tour de l'actualité sociale et syndicale et d'évoquer les dossiers avec les militants venus de tous les sites. Les échanges furent aussi nourris que riches.

Lors de ce Conseil national, l'UNSA DCNS a décidé également de modifier son nom pour s'adapter aux évolutions de leur entreprise. Elle devient ainsi UNSA Industries navales.

L'UNSA au congrès de l'Union syndicale des magistrats

L'UNSA représentée par sa secrétaire générale adjointe, Florence Dodin, a assisté au congrès de l'Union syndicale des magistrats (USM) intitulé "En marche vers l'indépendance?", qui s'est tenu à Paris les octobre 13 et 14 octobre derniers.

L'USM est largement majoritaire puisqu'elle représente plus de 70% aux élections professionnelles.

Dans son intervention en présence de la Garde des Sceaux Nicole Belloubet, la présidente de l'USM, Virginie Duval, a exprimé sa perplexité face aux « cinq chantiers de la Justice », priorités affichées du gouvernement qui, pour l'USM, manquent d'ambition.

Elle a interpellé la ministre pour réclamer de la clarté sur une possible révision de la carte judiciaire, qui inquiète déjà les magistrats, la justice des mineurs, le budget ou encore l'évolution du statut des magistrats du parquet. Elle a rappelé avec force que l'indépendance des magistrats est une garantie de la liberté et du respect des Droits de l'Homme.

La ministre de la Justice a réaffirmé que l'indépendance des magistrats était une question sérieuse qu'il faudrait traduire dans le texte constitutionnel, a démenti qu'une nouvelle carte judiciaire était sur la table et a invité l'USM à participer activement aux concertations qui débiteront prochainement.